

Contexte d'exercice du métier

1

DESCRIPTIF DES ENSEIGNEMENTS

Intitulé de l'Unité d'Enseignement :	UE n° 1.1 Titre : Contexte d'exercice du métier
EC1 : Généralités sur le système éducatif - Structure des EPLE : 2 HCM - Droits et devoirs des enseignants : 2HCM - Aspects réglementaires des TICE : 3 HCM - Préparation du stage d'observation et de pratique accompagnée : 2HTD	
Objectifs : - Connaître l'organisation des différents types d'EPLE - Découvrir les principaux textes régissant l'activité enseignante dans le second degré et notamment concernant l'usage des TICE - Connaître les droits et devoirs des enseignants, en comprendre le sens, et découvrir les moyens administratifs de leur mise en œuvre dans l'EPLE. - Appréhender, à travers le stage, l'EPLE	
Compétences : - Inscrire son action dans le cadre des principes fondamentaux du système éducatif et dans le cadre réglementaire de l'école - Agir en éducateur responsable et selon des principes éthiques - Intégrer les éléments de la culture numérique nécessaires à l'exercice de son métier	
Descriptif des enseignements : <u>Structure des EPLE</u> Cet EC est une introduction à la connaissance de la structure d'un établissement scolaire (EPLE) intégré au système éducatif. Le cours « Connaissance de l'EPLE » permet de découvrir le fonctionnement administratif, financier et pédagogique d'une structure scolaire du second degré. Seront ainsi étudiés les sujets suivants : Le partage des compétences entre l'Etat et la collectivité de rattachement, le fonctionnement et le rôle des organes décisionnels (Conseil d'administration) et consultatifs, l'autonomie de l'établissement exprimée dans le contrat d'objectif et le projet d'établissement et la culture professionnelle commune aux personnels d'éducation et d'enseignement. <u>Droits et devoirs des enseignants</u> L'EC présente également dans ce cadre professionnel les responsabilités, les droits et devoirs des professeurs fonctionnaires. Le cours qui leur est consacré s'appuiera sur les textes de référence qui régissent les missions et la carrière des enseignants, dont le contenu doit être connu pour une activité professionnelle maîtrisée et performante. Il mettra la question des droits et devoirs en perspective avec celles de l'autorité, de la légitimité et de la responsabilité des enseignants et présentera des situations concrètes par le biais d'outils de gestion en EPLE, à l'appui des notions abordées. <u>Aspects réglementaires des TICE</u> Le cours apporte les connaissances réglementaires fondamentales liées à l'usage des technologies de l'information dans l'enseignement. Il a pour objectif de permettre aux étudiants d'utiliser les nouvelles	

technologies dans le respect des règles de droit et de travailler les compétences A32, A33 et A34 du C2i2e.

Dans ce cours seront notamment abordées les thématiques suivantes (tant pour les élèves que pour les enseignants) : Protection de la vie privée, Protection de son image, Protection de ses données personnelles, Protection et limites de la liberté d'expression, Protection des mineurs, Protection du droit d'auteur et exceptions, Licences propriétaires / libres.

-Préparation du stage d'observation et de pratique accompagnée:

Ce cours doit être complémentaire des cours de préparation au stage prévus en disciplinaire et aborde :

- Réflexion sur les objectifs de l'observation d'une séquence d'enseignement : être capable d'analyser le travail des enseignants et des élèves, comprendre les liens avec les compétences professionnelles.
- Construction d'une grille d'observation efficace pour les séquences en établissement : travail collaboratif pour l'élaboration d'une grille commune.
- Retour et partage d'expériences en vue d'améliorer et d'affiner la grille d'observation pour comprendre la complexité d'un groupe classe et le rôle d'un enseignant

Modalités de contrôle des connaissances :

Session 1 : RNE -CC : dossier et /ou capsule vidéo à rendre / RSE – CT : dossier et/ou capsule vidéo à rendre

Session 2 : écrit (1h)

Référents de l'EC1 :

- Droits et devoirs des enseignants et Structure des EPLE : Yann Mercier BRUNEL (Orléans) M. Hugon (Tours)
- Aspects règlementaires des TICE : V. LEBOIS (Orléans), C. Meunier (Tours)
- Préparation du stage d'observation et de pratique accompagnée : C. Beaubras (Orléans), M. Hugon (Tours)

Intitulé de l'Unité d'Enseignement :	UE n° 1.1 Titre : Contexte d'exercice du métier
EC2 : Processus d'apprentissage et adolescence - Spécificités de l'adolescent : 2 HCM + 4 HTD - Processus d'apprentissage à l'adolescence : 2 HCM + 2 HTD	
<u>Objectifs :</u> - Comprendre et mettre en œuvre quelques concepts de la psychologie des apprentissages - Comprendre et prendre en compte les spécificités de l'adolescent - Développer une attitude réflexive - S'entretenir avec un élève adolescent	
<u>Compétences :</u> - Connaître les élèves et les processus d'apprentissage - Organiser et assurer un mode de fonctionnement du groupe favorisant l'apprentissage et la socialisation des élèves	
<u>Descriptif des enseignements :</u> Ce cours s'attachera à : - Définir l'adolescence en appréhendant le développement physique, cognitif (pensée formelle), moral et socio-affectif (construction identitaire, relations aux pairs) de l'adolescent - Questionner la relation éducative avec un groupe d'adolescents. Aborder les processus cognitifs liés aux apprentissages comme la mémoire, l'attention et la motivation.	
Modalités de contrôle des connaissances : Session 1 : RNE -CC : dossier à rendre / RSE – CT : dossier à rendre Interroger un adolescent (dans l'établissement de stage ou extérieur) et analyser cet entretien Session 2 : écrit (1h)	
<u>Référent de l'EC2 :</u> - Mandarine HUGON (Tours), Manuel Schneeweile (Orléans)	

UE 2.1

Contexte d'exercice du métier

Intitulé de l'Unité d'Enseignement :	UE n° 2.1 Titre : Contexte d'exercice du métier
<u>Descriptif des heures d'enseignement :</u> CM : 7h TD : 13 h TP : 10 h	
<u>Contenu :</u> EC1 : Evaluer - Dispositifs, posture et éthique : 4HCM + 6HTD EC2 : Ecole inclusive et réussite de tous : 2HCM + 2HTD (si possible sur une journée) EC3 : Valeurs de la République et laïcité : 1HCM + 4HTD (si possible sur une journée) EC4 : De l'analyse de situation à l'analyse des pratiques : 10HTP (Analyse de situation- 6HTP, Retour sur le dossier Psychologie de l'adolescent- 2HTP, Voix et corps pour présenter un oral - 3HTP)	
Modalités de contrôle des connaissances : 1 note Session 1 : RNE - CC : dossier à rendre RSE - CT : dossier à rendre Session 2 : écrit (2h)	
<u>Référent de l'UE n°2.1:</u> - C. BEAUBRAS (Orléans) - M. HUGON (Tours)	

DESCRIPTIF DES ENSEIGNEMENTS

Intitulé de l'Unité d'Enseignement :	UE n° 2.1 Titre : Contexte d'exercice du métier
EC1 : Evaluer - Dispositifs, posture et éthique : 4HCM + 6HTD	
<u>Objectifs :</u> - Comprendre le sens et la conception du socle commun de connaissances, de compétences et de culture. - Analyser un dispositif d'évaluation observé et/ou réalisé lors du stage - Proposer un dispositif d'évaluation pertinent, valide et fiable - Réfléchir aux postures évaluatives et à leurs conséquences sur les élèves - Mettre l'évaluation au service des apprentissages des élèves grâce à la différenciation pédagogique.	
<u>Compétences :</u> - Évaluer les progrès et les acquisitions des élèves en lien avec le socle commun de connaissances, de compétences et de culture. - Construire des situations d'enseignement et d'apprentissage prenant en compte la diversité des élèves - Prendre en compte la diversité des élèves	
<u>Descriptif des enseignements :</u> EC1 : Evaluer : dispositifs, posture et éthique Il s'agit d'appréhender les différentes formes d'évaluation (particulièrement les évaluations sommative et formative), d'en comprendre les objectifs, les enjeux et leurs spécificités pour analyser les performances des élèves, identifier leurs acquis et leurs besoins en matière de connaissances et de compétences. Ainsi pourront être envisagées différentes formes de différenciation pédagogique pour les placer dans une perspective de réussite. Dans ce cours seront également étudiés les principes fondamentaux de la réforme du collège et du lycée, du socle commun de connaissances, de compétences et de culture. Le cours s'appuie sur des documents recueillis en stage.	
Modalités de contrôle des connaissances : Session 1 : RNE - CC : dossier à rendre RSE - CT : dossier à rendre Session 2 : écrit (2h)	
<u>Référent de l'EC1 :</u> - En cours (Orléans), F.GIRY (Tours)	

Intitulé de l'Unité d'Enseignement :	UE n° 2.1 Titre : Contexte d'exercice du métier
EC2 : Ecole inclusive et réussite de tous : 2HCM + 2HTD (si possible sur une journée)	
<u>Objectifs :</u> - Connaître les orientations éducatives et les principes éthiques relatifs à la mise en œuvre de la politique inclusive : de la déclaration de Salamanque à aujourd'hui. - Connaître les outils et les dispositifs pour la mise en œuvre de la politique inclusive. - Sensibiliser à la diversité des publics au sein de l'école pour tous. - Identifier les défis et les principaux facteurs en jeu dans le développement d'une école inclusive.	
<u>Compétences :</u> - Prendre en compte la diversité des élèves - Accompagner les élèves dans leur parcours de formation	
<u>Descriptif des enseignements :</u> EC2 : Ecole inclusive et réussite de tous Une école inclusive est une école qui accueille tous les élèves, quelles que soient leurs caractéristiques individuelles et/ou sociales. Elle a pour projet d'assurer les conditions de participation, de reconnaissance et de progrès à chacun des élèves et s'efforce de s'adapter pour favoriser la réussite de tous dans un cadre ordinaire de scolarité. Les enseignements présentent les enjeux de l'école inclusive et la diversité des publics concernés. Nous envisagerons aussi les leviers identifiés comme facteurs contribuant à cette visée d'une école inclusive.	
Modalités de contrôle des connaissances : EC non évalué	
<u>Référents de l'EC 2 :</u> - M. ROUZIC (Tours) - A. LACAILLE (Orléans)	

Intitulé de l'Unité d'Enseignement :	UE n° 2.1 Titre : Contexte d'exercice du métier
EC3 : Valeurs de la République et laïcité : 1HCM + 4HTD (si possible sur une journée)	
<u>Objectifs :</u> - Expliquer pour mieux comprendre et prendre en compte les principes et valeurs de la République - Former à la citoyenneté par des études de cas - Saisir le sens et les finalités des textes qui régissent le fonctionnement du système éducatif	
<u>Compétences :</u> - Faire partager les valeurs de la République - Agir en éducateur responsable et selon des principes éthiques - Inscrire son action dans le cadre des principes fondamentaux du système éducatif et dans le cadre réglementaire de l'école	
<u>Descriptif des enseignements :</u> EC3 : Valeurs de la République et laïcité Ce cours présente les valeurs de l'école et les principes démocratiques sur lesquels elles se fondent, conformément au Référentiel de compétences des enseignants (arrêté du 1er juillet 2013). Il apporte une introduction à l'Enseignement moral et civique (EMC) dans le cadre de la préparation aux oraux des concours de recrutement des professeurs. L'analyse des notions de principes et de valeurs, d'éthique et de morale, de déontologie et de droit vise aussi à faire réfléchir à la notion d'éthique professionnelle appliquée au contexte de l'école et à la situation du professeur débutant.	
Modalités de contrôle des connaissances : EC non évalué	
<u>Référent de l'EC 3 :</u> F. BEAUGER CORNU (Orléans) et F. GIRY (Tours)	

Intitulé de l'Unité d'Enseignement :	UE n° 2.1 Titre : Contexte d'exercice du métier
EC4 : De l'analyse de situation à l'analyse des pratiques : 10HTP (8HTP - Analyse de situation, 3HTP - Voix et corps pour présenter un oral)	
Objectifs : - Analyse de situation : analyser une situation ordinaire de la vie d'un E.P.L.E en mobilisant des connaissances, notamment celles exposées pendant le cours magistral en prenant en compte la diversité des élèves et l'égalité filles / garçons. - Questionner une situation et poser des hypothèses sur cette situation. - Voix et corps pour présenter un oral : adopter une posture physique et mentale ainsi qu'un mode d'expression orale les plus efficaces possibles lors d'une épreuve orale de concours de recrutement - Être capable de mobiliser des concepts pédagogiques, notamment en vue des épreuves de concours.	
Compétences : - S'engager dans une démarche individuelle et collective de développement professionnel - Agir en éducateur responsable et selon des principes éthiques - Prendre en compte la diversité des élèves	
Descriptif des enseignements : EC4 <u>De l'analyse de situation à l'analyse des pratiques :</u> A partir de situations proposées par le formateur (vidéos du type Néopass, des situations sur le modèle proposé par J.P. OBIN, ...) ou relatées par les étudiants, ceux-ci seront amenés à une analyse qui part de la situation, qui l'interroge du point de vue des différents acteurs, et vise la recherche de la solution la plus éducative. Seront mobilisées plusieurs connaissances : les obligations de l'enseignant, le référentiel de compétences professionnelles, les textes et dispositifs réglementaires (cf. coéducation, sanction, devoirs faits, S.C.C.C, parcoursSup...) <u>Retour sur le dossier « adolescence » :</u> "situations d'adolescents et relation éducative " Cet enseignement vise à développer une attitude réflexive quant à la relation éducative à mettre en œuvre avec les adolescents, en s'appuyant sur l'analyse de situations recueillies notamment en stage (liens avec l'UE 1.1 EC2). Les notions de "climat scolaire" et "d'autorité éducative" pourront être abordées. <u>Voix et Corps pour présenter un oral</u> - Travail sur la posture physique, le regard, la gestuelle, la respiration, l'expression orale, afin de s'exprimer avec conviction et détermination ; - Gestion du trac et de l'estime de soi.	
Modalités de contrôle des connaissances : EC non évalué	
Référents de l'EC 4 : - Analyse de situation : B. TEXIER (Tours) et A. LACAILLE (Orléans) - Voix et corps pour présenter un oral : P.FREMAUX et A. MERCHAN (Orléans et Tours)	

UE 3.1

Contexte d'exercice du métier

Intitulé de l'Unité d'Enseignement :	UE n° 3.1 Titre : Contexte d'exercice du métier
<u>Descriptif des heures d'enseignement :</u>	
CM : 7 h	TD : 21 h TP : 12 h
<u>Contenu :</u> EC1 : Accompagnement de la prise de fonction - Séminaire de rentrée : 3HTD - Présentation de l'évaluation : 1HCM EC2 : Analyse de pratique sur les gestes professionnels - Analyse de pratiques et accompagnement du dossier : 6 HTP (2x3 HTP) - Voix et corps pour enseigner : 6 HTP - Gestion des conflits : 6HTD EC3 : 3 journées professionnelles thématiques - Laïcité et valeurs de la République à l'école : 2HCM + 4HTD - Le fonctionnement de l'EPLE (journée de préférence en établissement) : 2HCM + 4HTD - Grandes difficultés et troubles des apprentissages : 2HCM + 4HTD	
<u>Pré-requis :</u> Connaissances des UE 1.1 et 2.1 (différenciation pour les stagiaires n'ayant pas suivi de M1 MEEF)	
Modalités de contrôle des connaissances : 1 note Session 1 : RNE - CC : dossier à rendre – prend appui sur plusieurs EC de l'UE 3.1 RSE - CT : dossier à rendre – prend appui sur plusieurs EC de l'UE 3.1 Session 2 : Oral de 20 min (sans temps de préparation) – s'appuie sur le dossier rendu en Session 1	
<u>Référent de l'UE 3.1:</u> - C. BEAUBRAS (Orléans) - A. BOUJU (Tours)	

DESCRIPTIF DES ENSEIGNEMENTS

Intitulé de l'Unité d'Enseignement :	UE n° 3.1 Titre : Contexte d'exercice du métier
EC1 : Accompagnement de la prise de fonction Séminaire de rentrée : 3HTD	
<u>Objectifs :</u> - Préparer la rentrée dans l'établissement du stage en responsabilité - Donner les premiers outils pour réussir la rentrée scolaire	
<u>Compétences :</u> - Inscrire son action dans le cadre des principes fondamentaux du système éducatif et dans le cadre réglementaire de l'école - Agir en éducateur responsable et selon des principes éthiques - Prendre en compte la diversité des élèves - Organiser et assurer un mode de fonctionnement du groupe favorisant l'apprentissage et la socialisation des élèves	
<u>Descriptif des enseignements :</u> Pris en charge par chaque discipline	
Modalités de contrôle des connaissances : dossier à rendre (voir EC 2)	
<u>Référent de cet enseignement :</u> - Le chargé d'étude M2 / correspondant disciplinaire INSPE de la discipline	

Intitulé de l'Unité d'Enseignement :	UE n° 3.1 Titre : Contexte d'exercice du métier
EC1 : Accompagnement de la prise de fonction Présentation de l'évaluation : 1HCM	
Objectifs : - Expliciter le cadrage de l'évaluation de l'UE3.1 et 4.1 - Apporter un premier éclairage concret sur la notion de projet pluridisciplinaire - Construire des outils pour présenter et analyser un projet	
Compétences : - Coopérer au sein d'une équipe - Prendre en compte la diversité des élèves - S'engager dans une démarche individuelle et collective de développement professionnel	
Descriptif des enseignements : Présentation de l'évaluation : 1HCM	
Modalités de contrôle des connaissances : dossier à rendre (voir EC 2)	
Référent de cet enseignement : - C. BEAUBRAS (Orléans) - A. BOUJU (Tours)	

Intitulé de l'Unité d'Enseignement :	UE n° 3.1 Titre : Contexte d'exercice du métier
EC2 : Analyse de pratiques sur les gestes professionnels - Analyse de pratiques et accompagnement du dossier : 6 HTP (2x3 HTP) - Voix et corps pour enseigner : 6 HTP - Gestion des conflits : 6HTD	
<u>Objectifs :</u> <u>Analyse de pratiques :</u> - Construire des outils pour analyser une pratique professionnelle - Prendre conscience de sa ou de ses postures professionnelles. - Objectiver, analyser à partir de savoirs, les situations d'enseignement vécues ou observées. - Prendre en compte ses analyses pour modifier sa posture. <u>Accompagnement du dossier :</u> - Construire des outils pour présenter et analyser un projet <u>Voix et corps pour enseigner :</u> - Prévenir des mauvaises habitudes, la gestion de la fatigue vocale ; - Maîtriser des attitudes et des techniques propres à l'utilisation professionnelle de sa voix, de son corps, dans l'espace scolaire et en présence des élèves ; - Identifier les différents modes de communication orale au service de la relation pédagogique ; savoir analyser les types de comportement vocaux et corporels et leurs effets prévisibles sur les élèves. <u>Gestion des conflits :</u> Savoir gérer un conflit interpersonnel (relation binaire), savoir gérer un conflit de groupe et pour cela : - Repérer les situations d'écoute de l'autre ou des autres, et savoir reformuler cette écoute. - Travailler son leadership d'enseignant, sa posture et sa communication. - Prendre de la distance avec des situations difficiles pour augmenter son pouvoir d'agir.	
<u>Compétences :</u> - S'engager dans une démarche individuelle et collective de développement professionnel - Coopérer au sein d'une équipe : décrire et expliquer son enseignement à un membre de la communauté éducative - Organiser et assurer un mode de fonctionnement du groupe favorisant l'apprentissage et la socialisation des élèves - Agir en éducateur responsable et selon des principes éthiques. Affirmer une posture professionnelle éthique et responsable	

Descriptif des enseignements :

Analyse de pratiques et accompagnement du dossier :

A partir de dispositifs tels que le GEASE, les étudiants, en groupe réduits, sont amenés à analyser des situations vécues. Il s'agit tout d'abord de construire des outils de réflexion (protocole GEASE, grilles...) qui permettront d'analyser la pratique professionnelle de l'enseignant.

La 3^{ème} heure du cours est consacrée au suivi des dossiers d'évaluation du S3.

Voix et corps pour enseigner :

Connaissance de la voix : aspects acoustique, physiologique, psychologique, pathologique ; la mue chez l'adolescent ; méthodes de prévention et de soin.

Travaux individuels et collectifs sur la voix et le corps : posture, respiration, émission vocale, regard, gestuelle, déplacements. Mises en situation par des jeux de rôle

Analyse des caractéristiques acoustiques de différents lieux d'enseignement (la salle de classe, le gymnase, la piscine, la cour...) et adaptation des comportements vocaux, gestuels etc.

Gestion des conflits :

Un travail est mené sur les représentations des enseignants à propos des conflits et de leur gestion. Il s'agit d'objectiver les regards par la description et l'analyse rigoureuse de situations vécues, de confronter des expériences singulières et des points de vue pour envisager d'autres possibles sur le terrain ; en s'appuyant sur les concepts, les théories et les recherches qui éclairent les pratiques enseignantes.

Plus spécifiquement, l'enseignement prend la forme de travaux collectifs en groupe si possible réduits :

- Mise en place d'ateliers pour travailler la notion d'écoute, centrale dans la technique de communication et dans la gestion des conflits. Contextualisation théorique sur la place de l'individu dans les conflits.
- Une séance centrée sur le conflit binaire : son analyse et les pistes pour la gestion de ces conflits. Contextualisation théorique sur la relation interpersonnelle
- Une séance centrée sur le conflit de groupe et la notion de leadership (ou rayonnement) nécessaire à la gestion d'un groupe-classe.

Modalités de contrôle des connaissances : dossier à rendre (voir cadrage de l'évaluation)

Référents de cet enseignement :

- Analyse de pratiques et accompagnement du dossier : B. TEXIER (Tours), P. CATOIRE (Orléans)
- Voix et corps pour enseigner : P. FREMAUX et A. MERCHAN (Orléans et Tours)
- Gestion des conflits : A. LACAILLE (Orléans), et F. GIRY (Tours)

Intitulé de l'Unité d'Enseignement :	UE n° 3.1 Titre : Contexte d'exercice du métier
EC3 - 1 journée professionnelle thématique : Laïcité et valeurs de la République à l'école (2HCM + 4HTD)	
<u>Objectifs :</u> - Transmettre, faire partager et s'engager dans la transmission des valeurs et principes de la République et des sociétés démocratiques : la liberté, l'égalité, la fraternité ; la laïcité ; le refus de toutes les discriminations. - Améliorer la connaissance pour lutter contre les peurs que génèrent l'ignorance, les idées reçues et les fausses représentations - Echanger entre disciplines sur des outils et des méthodes pour aider les élèves à développer leur esprit critique, à distinguer les savoirs des opinions ou des croyances, à savoir argumenter et à respecter la pensée des autres.	
<u>Compétences :</u> - Faire partager les valeurs de la République - Prendre en compte la diversité des élèves - Accompagner les élèves dans leur parcours de formation - Agir en éducateur responsable et selon des principes éthiques	
<u>Descriptif des enseignements :</u> Cette journée présente les valeurs de l'école et les principes démocratiques sur lesquels elles se fondent, conformément au Référentiel de compétences des professeurs (arrêté du 1er juillet 2013). En continuité du S2, nous nous demanderons comment faire comprendre, respecter et faire vivre les principes de la République laïque dans le cadre des nouveaux programmes d'Enseignement moral et civique (EMC) et du parcours citoyen de l'élève. L'objectif de cette journée sera de faire le point sur la place et le rôle de la laïcité pour lutter contre les discriminations : territoriales, culturelles, religieuses, genrées, liées au handicap, et aussi celles produites par l'ignorance et par le manque d'esprit critique, de donner aux professeurs stagiaires des pratiques et outils pour développer des savoir-faire et des savoir-être enseignants pour lutter contre les discriminations.	
Modalités de contrôle des connaissances : EC non évalué	
<u>Référents de cet enseignement :</u> - F. BEAUGER CORNU et le groupe laïcité	

Intitulé de l'Unité d'Enseignement :	UE n° 3.1 Titre : Contexte d'exercice du métier
EC3 - 1 journée professionnelle thématique : Le fonctionnement de l'EPL (2HCM + 4HTD) (journée de préférence en établissement – pas seulement sur les établissements d'Orléans et de Tours)	
Objectifs : Afin de donner plus de sens à la « culture commune », pour tous les futurs enseignant.e.s du second degré, l'INSPE délocalise une journée de formation en établissement. Cette formation repose sur le développement des compétences communes du référentiel de 2013.	
Compétences : - Faire partager les valeurs de la République - Inscrire son action dans le cadre des principes fondamentaux du système éducatif et dans le cadre réglementaire de l'école - Agir en éducateur responsable et selon des principes éthiques - Prendre en compte la diversité des élèves - Accompagner les élèves dans leur parcours de formation - Coopérer au sein d'une équipe - Contribuer à l'action de la communauté éducative - Coopérer avec les parents d'élèves - Coopérer avec les partenaires de l'école	
Descriptif des enseignements : extrait du cadrage envoyé aux établissements « Le thème de la journée est le fonctionnement de l'EPL. Ce thème est bien entendu très vaste et laisse une marge de manœuvre importante à l'équipe d'établissement qui prendra cette journée en responsabilité. Toutefois, certains thèmes doivent être abordés pour ne pas rester aveugles dans la formation : - L'EPL : fonctionnement, organisation, contractualisation, PPCR et évaluation des enseignants : tout ce qu'un enseignant doit savoir pour bien comprendre qu'il intervient dans un contexte. Quelle articulation entre l'action du professeur et la politique éducative et pédagogique de l'établissement ? - La communauté éducative : place de l'élève (les délégués), place et rôle des parents, les enseignant.e.s, CPE, professeur.e.s documentalistes et le CDI... - Les missions éducatives de l'enseignant, le rôle de professeur principal (et l'orientation), le conseil de classe et les bulletins scolaires, les rencontres parents-professeur.e.s... - La vie scolaire de façon concrète (il y a aussi un cours magistral sur ce thème à l'INSPE) - Le LSU - La liaison école-collège et le cycle 3 de façon concrète (si l'intervention est dans un collège) ou la liaison lycée et les différents collèges du secteur, la continuité du parcours de l'élève. - Les différentes formes du travail en équipe dans l'établissement. L'équipe pourra choisir les modes d'intervention mais l'intérêt de cette journée est vraiment de se baser sur du concret (sans toutefois s'empêcher de prendre du recul et de la hauteur) : jeux de rôles, mises en situation, échanges de pratiques (l'ensemble des stagiaires est déjà dans un établissement depuis septembre), présentations plus formelles... »	
Modalités de contrôle des connaissances : dossier à rendre (voir EC2)	
Référents de cet enseignement : - Responsable du pôle formation et stage second degré (P.Catoire)	

Intitulé de l'Unité d'Enseignement :	UE n° 3.1 Titre : Contexte d'exercice du métier
EC3 - 1 journée professionnelle thématique : Grandes difficultés et troubles des apprentissages (2HCM + 4HTD)	
<u>Objectifs :</u> - Situer son action d'enseignant face aux enjeux de l'école inclusive. - Comprendre les obstacles cognitifs liés aux troubles et repérer les modalités de contournement possibles - Identifier les pratiques pédagogiques et éducatives qui tendent vers la mise en accessibilité de situations d'apprentissages conçues pour tous.	
<u>Compétences :</u> - Agir en éducateur responsable et selon des principes éthiques - Construire, mettre en œuvre et animer des situations d'enseignement et d'apprentissage prenant en compte la diversité des élèves - Accompagner les élèves dans leur parcours de formation - Coopérer au sein d'une équipe - Contribuer à l'action de la communauté éducative - Coopérer avec les parents d'élèves et les partenaires de l'école	
<u>Descriptif des enseignements :</u> Dans la continuité du cours dispensé en M1 (semestre 2), et dans le cadre de l'école inclusive, l'accent est mis sur les élèves à besoins éducatifs particuliers. Il s'agit de : - Partager une culture commune autour des troubles des apprentissages : entraves cognitives, pratiques collaboratives, stratégies d'aide et d'accompagnement, - Identifier les ressources et pratiques à mettre en œuvre dans les dispositifs d'enseignement / apprentissage qui permettent la participation et la reconnaissance de chacun au sein d'un groupe d'apprenants. Plus spécifiquement, il s'agit de comprendre leur psychologie et d'apprendre à adapter sa pédagogie à ces élèves présentant un trouble des apprentissages (dyslexie, dyscalculie..), une déficience spécifique (visuelle, auditive...), un fonctionnement cognitif spécifique (Haut potentiel), des stratégies anti-pensées (auto-dévalorisation, persécution, agitation, troubles de l'attention...) ou des stratégies appauvries (conformisme de pensée, inhibition intellectuelle ...) pour envisager l'accessibilité pédagogique : - En renforçant l'identification des besoins et la recherche des points d'appui des EBEP au travers de l'évaluation formative, d'entretiens d'explicitation, d'une posture d'observation et de recueils de données de l'enseignant ; - En s'appuyant sur la diversité des élèves pour diversifier les modalités d'apprentissage ; - En favorisant le travail collaboratif avec tous les acteurs (enseignants, famille, autres professionnels du secteur éducatif ou médico-social concernés) - En encourageant l'enseignement explicite ; - En encourageant une posture réflexive (lien avec les Analyses de Pratiques Professionnelles).	
Modalités de contrôle des connaissances : EC non évalué	
<u>Référents de cet enseignement :</u> Orléans : en cours / Tours : M. ROUZIC et V. ROISIN	

UE 4.1

Contexte d'exercice du métier

Intitulé de l'Unité d'Enseignement :	UE n° 4.1 Titre : Contexte d'exercice du métier
<u>Descriptif des heures d'enseignement :</u>	
CM : 9 h	TD : 26 h TP : 6 h
<u>Contenu :</u>	
EC1 - 6 Journées professionnelles thématiques: 9HCM + 26HTD	
- Prévention des discriminations et violences à l'école : 2HCM + 3HTD - Education prioritaire : 2HCM + 4HTD - Prévention du décrochage scolaire : 2HCM + 4HTD - Pluridisciplinarité, conduite de projets : 1HCM + 5HTD - La conduite de projet artistique et culturel : 3HTD + les usages transversaux du numérique pour conduire un projet: 3HTD Les usages pédagogiques et transversaux du numérique : 3 HTD - Orientation scolaire et professionnelle : 2HCM + 4HTD	
EC2 – Analyser sa pratique : 6 HTP (2x3 HTP)	
<u>Pré- requis :</u> UE 3.1	
Modalités de contrôle des connaissances : 1 note	
Session 1 :	
RNE - CC : dossier à rendre (suite du dossier de l'UE3.1) – prend appui sur plusieurs EC du S3 et du S4	
RSE - CT : dossier à rendre (suite du dossier de l'UE3.1) – prend appui sur plusieurs EC du S3 et du S4	
Session 2 :	
Reprise de l'écrit (du dossier de S4)	
<u>Référent de l'UE :</u>	
- C.BEAUBRAS (Orléans) - A. BOUJU (Tours)	

DESCRIPTIF DES ENSEIGNEMENTS

Intitulé de l'Unité d'Enseignement :	UE n° 4.1 Titre : Contexte d'exercice du métier
EC1 - 1 Journée professionnelle thématique: Prévention des discriminations et violences à l'école (2HCM + 3HTD)	
Objectifs : - Se préparer à prévenir toute forme de discrimination au sein de son établissement - Comprendre les enjeux d'une situation difficile pour optimiser sa réponse - Penser son enseignement pour la réussite de tous	
Compétences : - Agir n éducateur responsable et selon des principes éthiques - Coopérer au sein d'une équipe - Contribuer à l'action de la communauté éducative - Coopérer avec les parents d'élèves - S'engager dans une démarche individuelle et collective de développement professionnel	
Descriptif des enseignements : Le CM La lutte contre les discriminations fait clairement partie des objectifs de l'éducation nationale. Le bénéfice escompté est à la fois civique (former les citoyens de demain), mais aussi pédagogique (car les élèves qui se sentent stigmatisés ou discriminés sont peu susceptibles d'assimiler les contenus didactiques qui leur sont proposés). Conçu pour répondre aux attentes très concrètes des professionnels impliqués dans l'éducation, le Cours magistral s'appuie en grande partie sur les manuels scolaires utilisés en collège et en lycée. Il a pour but d'une part de déconstruire les supports proposés par l'édition, et d'autre part de proposer des alternatives plus conformes à l'esprit même des programmes et aux valeurs républicaines qu'il convient de promouvoir. Les TD A partir de l'analyse de situations, il s'agira: - De caractériser une situation discriminante (harcèlement, discrimination, sexisme, racisme et homophobie) et d'identifier les auteurs et les victimes - De réfléchir aux moyens de prévenir la violence (plan de prévention contre la violence et le harcèlement, rôle des CESC, qualité de vie à l'école, justice scolaire...) - De découvrir et d'expérimenter des outils de médiation entre pairs, en se posant la question du leadership des enseignants (en articulant avec les apprentissages du premier semestre, notamment l'écoute, la gestion du conflit interpersonnel et du conflit de groupe).	
Modalités de contrôle des connaissances : EC non évalué	
Référent de cet enseignement : Orléans : A. LACAILLE Tours : F. GIRY	

Intitulé de l'Unité d'Enseignement :	UE n° 4.1 Titre : Contexte d'exercice du métier
EC1 - 1 Journée professionnelle thématique: Education prioritaire (2HCM + 4HTD)	
<u>Objectifs :</u> - Connaître le concept élargi d'école inclusive, les dispositifs et partenariats qui s'y réfèrent - Connaître les priorités nationales et académiques de l'éducation prioritaire - Identifier les spécificités liées aux Réseau d'Éducation Prioritaire : le « métier » d'enseignant – les caractéristiques du public scolaire.	
<u>Compétences :</u> - Accompagner les élèves dans leur parcours de formation - Coopérer au sein d'une équipe - Contribuer à l'action de la communauté éducative - Coopérer avec les parents d'élèves - Coopérer avec les partenaires de l'école	
<u>Descriptif des enseignements :</u> Cet enseignement reprend dans un premier temps les grands enjeux de la politique éducative en approfondissant le thème de l'Éducation Prioritaire. Il souligne l'enjeu des partenariats et de la coopération de l'ensemble de la communauté éducative pour la réussite de tous les élèves. Dans un second temps, une analyse sera portée sur l'activité des enseignants (rôles, missions, engagement, investissement) et des élèves (caractéristiques, situations personnelles, nature des difficultés) en situation de classe. Cette action sera l'occasion d'aborder les concepts « d'enseignement explicite » et « d'évaluation », deux incontournables en Éducation Prioritaire.	
Modalités de contrôle des connaissances : EC non évalué	
<u>Référent de cet enseignement :</u> Equipe académique REP - Nicolas MALASSINET	

Intitulé de l'Unité d'Enseignement :	UE n° 4.1 Titre : Contexte d'exercice du métier
EC1 - 1 Journée professionnelle thématique: Prévention du décrochage scolaire (2HCM + 4HTD)	
<u>Objectifs :</u> - Connaître le concept élargi d'école inclusive, les dispositifs et partenariats qui s'y réfèrent - Penser son enseignement pour la réussite de tous - Connaître la variété des dispositifs d'orientation et de ses interlocuteurs	
<u>Compétences :</u> - Agir en éducateur responsable et selon des principes éthiques - Accompagner les élèves dans leur parcours de formation - Coopérer au sein d'une équipe - Contribuer à l'action de la communauté éducative - Coopérer avec les parents d'élèves - Coopérer avec les partenaires de l'école	
<u>Descriptif des enseignements :</u> Le CM : Réduire le décrochage constitue un défi majeur posé à notre système éducatif et reste une priorité nationale, un axe essentiel de notre politique académique. Après avoir défini la notion de décrochage scolaire, nous présenterons la situation du décrochage au niveau national et académique. Nous verrons combien le décrochage est un processus multifactoriel qui résulte de facteurs internes et externes qui interagissent entre eux. Au premier plan des facteurs externes figurent les conditions économiques et sociales de la famille. Nous mettrons ainsi en évidence les inégalités face au décrochage et ses conséquences et nous analyserons plus particulièrement les effets de la grande pauvreté sur la réussite scolaire des élèves. Les TD seront consacrés à identifier les signes et les facteurs de décrochage, au travers d'études de cas. Nous verrons en quoi l'École peut générer du décrochage et comment agir efficacement par des mesures de prévention tout au long du parcours de l'élève. Enfin, nous présenterons les dispositifs partenariaux de remédiation à destination des jeunes qui ont déjà décroché.	
Modalités de contrôle des connaissances : EC non évalué	
<u>Référent de cet enseignement :</u> Equipe académique du décrochage scolaire - (Orléans / 2 journées et Tours /1 journée) - T. CHELOT	
<u>Formateurs de cet enseignement (2017-2018) :</u> Orléans : équipe académique du décrochage scolaire T. CHELOT, S. CINTRAT, J. SARDIN Tours : T. CHELOT, S. CINTRAT	

Intitulé de l'Unité d'Enseignement :	UE n° 4.1 Titre : Contexte d'exercice du métier
EC1 - 1 Journée professionnelle thématique : pluridisciplinarité, conduite de projets (1HCM + 5HTD)	
<u>Objectifs :</u> -S'initier à la conduite et à la gestion de projet -Apprendre à piloter un projet en l'inscrivant dans le temps -Apprendre à travailler en équipe : rôle, compétence, gestion des ressources, - -Utiliser une méthode générique de création et conduite de projets -Se doter d'outils pour analyser un projet	
<u>Compétences :</u> -Accompagner les élèves dans leur parcours de formation : participer à la conception et à l'animation, au sein d'une équipe pluri-professionnelle, - Coopérer au sein d'une équipe : inscrire son intervention dans un cadre collectif ; collaborer à la définition des objectifs et à leur évaluation ; participer à la conception et à la mise en œuvre de projets collectifs, -Contribuer à l'action de la communauté éducative : prendre part à l'élaboration du projet d'école ou d'établissement et à sa mise en œuvre ; prendre en compte les caractéristiques de l'école ou de l'établissement -Coopérer avec les partenaires de l'école : Coopérer, sur la base du projet d'école ou d'établissement, le cas échéant en prenant en compte le projet éducatif territorial. -S'engager dans une démarche individuelle et collective de développement professionnel : se tenir informé des acquis de la recherche afin de pouvoir s'engager dans des projets et des démarches d'innovation pédagogique ; réfléchir sur sa pratique – seul et entre pairs...	
<u>Descriptif des enseignements :</u> A construire	
Modalités de contrôle des connaissances : dossier à rendre (commun avec l'EC2) Ce cours doit être transposé vers les activités des élèves professeurs en poste	
<u>Référent de cet enseignement</u> : enseignement coordonné par le responsable du pôle formation et stage second degré Orléans : En cours Tours : En cours	

Intitulé de l'Unité d'Enseignement :	UE n° 4.1 Titre : Contexte d'exercice du métier
EC1 - 1 Journée professionnelle thématique : éduquer à ... - L'éducation artistique et culturelle : 3htd - Les usages pédagogiques et transversaux du numérique : 3htd	
<u>Objectifs :</u> <u>L'éducation artistique et culturelle</u> - Comprendre les enjeux de l'éducation artistique et culturelle - Accompagner les étudiants et les enseignants stagiaires dans la découverte et l'exploitation de différents types d'expression artistique (théâtre, vidéo, arts plastiques, musique, danse, cirque, etc.) - S'initier à la démarche de partenariat dans le cadre d'un projet artistique et culturel, - S'initier aux questions de la médiation culturelle (rencontrer des artistes et des œuvres, participer à des expériences de création) - Faire des liens avec la thématique « gestion de projet » <u>Les usages pédagogiques et transversaux des TICE</u> - Construire une culture numérique commune interdisciplinaire - Développer une réflexion sur les apports des outils numériques et les intégrer dans son enseignement. - Faire des liens avec la thématique « gestion de projet »	
<u>Compétences :</u> - Coopérer avec les partenaires de l'école - Coopérer au sein d'une équipe - S'engager dans une démarche individuelle et collective de développement professionnel - Intégrer les compétences transversales dans son enseignement (responsabilité, collaboration...). - Intégrer les éléments de la culture numérique nécessaires à l'exercice de son métier	
<u>Descriptif des enseignements :</u> <u>L'éducation artistique et culturelle :</u> Le cours permet de situer l'éducation artistique et culturelle dans l'ensemble des parcours de formation des élèves du second degré (4 parcours : avenir, citoyen, santé et éducation artistique et culturelle). Il définit les enjeux de l'éducation artistique et culturelle et montre en quoi toutes les disciplines sont concernées. Il s'agit de faire apparaître les liens avec les autres apprentissages, en développant des compétences particulières autour de la cohésion de groupe, de l'ouverture au monde ; en évoquant la démarche de création, en faisant découvrir des œuvres... Les enjeux de l'EAC pourraient par exemple être mis en avant par les étudiants eux-mêmes après leur avoir proposé une immersion courte dans une activité artistique au choix : danse, musique, théâtre, arts plastiques, vidéo, cirque... Ces TD peuvent se faire sur un lieu culturel. Cet enseignement peut aussi prendre appui sur ce que les étudiants observent sur leur lieu de stage. Des exemples de dispositifs :	

- Découvrir un lieu de création et ou de diffusion artistique et comprendre les enjeux de la médiation culturelle (autour de questions concrètes, parcours du spectateur, analyse de spectacles, collaboration avec des artistes dans le cadre d'un atelier etc.)
- Observer, participer, accompagner un projet artistique en établissement (résidence artistique)
- Rencontrer et échanger avec les partenaires culturels, s'initier au montage et au pilotage d'un projet artistique (table ronde : rectorat, enseignants, DRAC, structure culturelle...)

Les usages pédagogiques et transversaux des TICE permettent de travailler en groupes interdisciplinaires.

En observant la mise en œuvre d'outils numériques, on sera amené à réfléchir sur les apports des TICE d'un point de vue cognitif (taxonomie de Bloom) et en termes de substitution, augmentation, modification, redéfinition (modèle SAMR) de la situation d'apprentissage.

Les étudiants seront amenés à imaginer un projet pluri disciplinaire incluant les TICE qui apporte des plus values, permettant ainsi de réinvestir la démarche de projet.

Modalités de contrôle des connaissances : dossier à rendre (commun avec l'EC2)

Référent de cet enseignement :

Numérique : P. CATOIRE (Orléans), V. LEBOIS (Tours)

Education Artistique et culturelle : Tours : C. RAMAT, M. HUGON / Orléans : A.MERCHAN, G.GUETEMME

Intitulé de l'Unité d'Enseignement :	UE n° 4.1 Titre : Contexte d'exercice du métier
EC1 - 1 Journée professionnelle thématique : Orientation scolaire et professionnelle (2HCM + 4HTD)	
<u>Objectifs :</u> - Connaître la variété des dispositifs d'orientation et de ses interlocuteurs - Appréhender l'histoire de l'orientation, de l'orientation psychométrique à l'orientation orientante, les procédures d'affectation et le Parcours Avenir et sa spécificité disciplinaire	
<u>Compétences :</u> - Accompagner les élèves dans leur parcours de formation - Contribuer à l'action de la communauté éducative - Coopérer avec les parents d'élèves - Coopérer avec les partenaires de l'école	
<u>Descriptif des enseignements :</u> Cet enseignement reprend les grands enjeux de la politique éducative en approfondissant le thème de de l'orientation. Il propose une lecture historique des approches de l'orientation. Un temps est pensé pour la présentation des procédures d'affectation (Parcoursup / Affelnet). Le Parcours Avenir est évoqué dans ses spécificités avec un accent mis sur le caractère disciplinaire de l'approche. L'enseignement souligne l'enjeu des partenariats et de la coopération de l'ensemble de la communauté éducative pour la réussite de tous les élèves. L'ONISEP Centre Val de Loire intervient sur une partie du TD pour présenter les ressources et les supports pédagogiques proposés par cette structure pour mettre en œuvre le Parcours Avenir au sein de la classe. L'objectif est d'accompagner la réflexion pédagogique des équipes par des exemples concrets d'utilisation.	
Modalités de contrôle des connaissances : EC non évalué	
<u>Référent de cet enseignement</u> : Equipe IEN IO (A. BOUTET), P. Catoire (responsable pôle formation et stages)	

Intitulé de l'Unité d'Enseignement :	UE n° 4.1 Titre : Contexte d'exercice du métier
EC2 – Analyser sa pratique : 6 HTP (2x3HTP)	
<u>Objectifs :</u> <u>Analyse de pratiques :</u> - Construire des outils pour analyser une pratique professionnelle - Comprendre les enjeux d'une situation difficile pour optimiser sa réponse - Prendre conscience de sa ou de ses postures professionnelles. - Objectiver, analyser à partir de savoirs, les situations d'enseignement vécues ou observées. - Prendre en compte ses analyses pour modifier sa posture. <u>Accompagnement du dossier :</u> - Construire des outils pour présenter et analyser un projet	
<u>Compétences :</u> - Coopérer au sein d'une équipe : décrire et expliquer son enseignement à un membre de la communauté éducative - Organiser et assurer un mode de fonctionnement du groupe favorisant l'apprentissage et la socialisation des élèves - Concevoir et mettre en œuvre son enseignement - Prendre en compte la diversité des élèves - Evaluer les élèves - S'engager dans une démarche individuelle et collective de développement professionnel - Agir en éducateur responsable et selon des principes éthiques. Affirmer une posture professionnelle éthique et responsable	
<u>Descriptif des enseignements :</u> - Repérage à partir de situations vécues de sa mission dans la classe en tenant compte du plus grand nombre de paramètres clairement identifiés. - Influence de l'approche didactique et pédagogique des situations d'enseignement sur l'exercice de l'autorité pour une prise en charge professionnelle du groupe classe. - Différenciation des réflexes et des contrôles, au bénéfice des intentions expressives et pédagogiques. Dans ces séances, on poursuit l'analyse, en groupes, des situations tirées de l'expérience vécue par les étudiants lors des périodes de stage en responsabilité ou en pratique accompagnée. Ce travail met en œuvre des notions d'analyse des postures et gestes professionnels pour réfléchir sur la relation pédagogique dans le quotidien de la classe. La 3^{ème} heure du cours est consacrée au suivi du dossier d'évaluation du S4.	
Modalités de contrôle des connaissances : dossier à rendre	
<u>Référent de cet enseignement :</u> Orléans : P. CATOIRE Tours : B. TEXIER	

